

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 02165

Numéro SIREN : 381 658 236

Nom ou dénomination : 3D DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2021 sous le numéro de dépôt 44887

SAS 3D DESIGN

25 avenue Léon Jouhaux
92160 ANTONY

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**


sfc⁺

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	43 828	43 828		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	328 184	284 781	43 403	49 893
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 432	1 432		
Autres immobilisations corporelles	126 528	118 994	7 534	8 242
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	297		297	297
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	500 269	449 035	51 234	58 431
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	234 342		234 342	274 403
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	690 303		690 303	580 617
Autres créances	29 657		29 657	37 582
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	44 011		44 011	254 064
Charges constatées d'avance (3)	20 641		20 641	25 027
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 018 953		1 018 953	1 171 694
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 519 222	449 035	1 070 187	1 230 125
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	219 148	252 503
Report à nouveau	20 928	20 928
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	25 305	4 645
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	385 380	410 076
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	369	337
Emprunts et dettes financières diverses (3)	164 559	162 932
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 885	78 425
Dettes fiscales et sociales	221 159	274 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 519	43 783
Produits constatés d'avance	237 315	259 580
TOTAL DETTES	684 806	820 049
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 070 187	1 230 125
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	684 806	820 049
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	369	337
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 071 186	100,00	1 048 866	100,00	22 320	2,13
Production stockée	-40 062	-3,74	64 211	6,12	-104 273	-162,39
Subventions d'exploitation						
Autres produits	18 318	1,71	42 662	4,07	-24 344	-57,06
Total	1 049 442	97,97	1 155 739	110,19	-106 297	-9,20
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.	166	0,02			166	
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	265 102	24,75	325 397	31,02	-60 295	-18,53
Total	265 268	24,76	325 397	31,02	-60 129	-18,48
MARGE SUR M/SES & MAT	784 175	73,21	830 342	79,17	-46 167	-5,56
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 952	0,65	10 547	1,01	-3 595	-34,09
Salaires et Traitements	521 883	48,72	563 559	53,73	-41 676	-7,40
Charges sociales	213 695	19,95	234 358	22,34	-20 663	-8,82
Amortissements et provisions	13 939	1,30	9 952	0,95	3 987	40,06
Autres charges	66	0,01	3 760	0,36	-3 693	-98,24
Total	756 535	70,63	822 176	78,39	-65 641	-7,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 640	2,58	8 166	0,78	19 474	238,47
Produits financiers						
Charges financières	3 337	0,31	3 521	0,34	-184	-5,23
Résultat financier	-3 337	-0,31	-3 521	-0,34	184	-5,23
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	24 302	2,27	4 645	0,44	19 658	423,22
Produits exceptionnels	1 083	0,10			1 083	
Charges exceptionnelles	81	0,01			81	
Résultat exceptionnel	1 002	0,09			1 002	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 305	2,36	4 645	0,44	20 660	444,79

Exercice clos au 31/12/2020

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3D DESIGN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 070 187 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 305 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 828			43 828
Immobilisations incorporelles	43 828			43 828
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	328 184			328 184
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 432			1 432
- Installations générales, agencements aménagement divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	585		361	224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 171	6 823		108 994
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	449 682	6 823	361	456 144
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	297			297
Immobilisations financières	297			297
ACTIF IMMOBILISE	493 807	6 823	361	500 269

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 823		6 823
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 823		6 823
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		361		361
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		361		361

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 828			43 828
Immobilisations incorporelles	43 828			43 828
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	278 291	6 489		284 781
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 432			1 432
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	499	5	280	224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 015	7 445		101 460
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	391 547	13 939	280	405 207
ACTIF IMMOBILISE	435 376	13 939	280	449 035

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 740 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	297		297
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	690 303	690 303	
Autres	29 657	29 657	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 641	20 641	
Total	740 897	740 600	297
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	582 283
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 698
Total	583 981

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 108 000,04 euros décomposé en 3 024 titres d'une valeur nominale de 35,71 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 360	35,71
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	336	35,71
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 024	35,71

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 684 806 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	369	369		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 885	47 885		
Dettes fiscales et sociales	221 159	221 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	178 078	178 078		
Produits constatés d'avance	237 315	237 315		
Total	684 806	684 806		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 921
INTERETS COURUS A PAYER	369
INTERETS DES C/C A VERSER	1 885
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	35 035
PROV. CHARGES SOCIALES CP	14 119
ORG. SOCIAUX CHARGES A PAYER	4 480
AUTRES CHARGES A PAYER	257
Taxe d'apprentissage CAP	3 481
Formation continue CAP	3 072
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	10 125
Total	82 743

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 641		
Total	20 641		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	237 315		
Total	237 315		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 042 091		1 042 091
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	29 095		29 095
TOTAL	1 071 186		1 071 186

Autres informations

3D DESIGN
Société par actions simplifiée
au capital de 108 000 euros
Siège social : 25 Avenue Léon Jouhaux, 92160 ANTONY
381 658 236 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 25 304,56 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 25 304,56 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 282 452,33 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 435 380,52 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2017 : 10 000,00 euros, soit 2,98 euros par titre dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 5 976,19 euros
- Exercice clos le 31 décembre 2018 : Néant
- Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 juin 2021

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Tony DA SILVA



3D DESIGN

SAS au capital de 108 000 €

**25 Avenue L. Jouhaux
92160 ANTONY**

R.C.S. NANTERRE B 381.658.236.

EXERCICE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

A l'Assemblée générale de la société 3D DESIGN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **3D DESIGN** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

.../...

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

.../...

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 17 Juin 2021

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES



Olivier DURAND

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	43 828	43 828		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	328 184	284 781	43 403	49 893
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 432	1 432		
Autres immobilisations corporelles	126 528	118 994	7 534	8 242
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	297		297	297
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	500 269	449 035	51 234	58 431
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	234 342		234 342	274 403
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	690 303		690 303	580 617
Autres créances	29 657		29 657	37 582
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	44 011		44 011	254 064
Charges constatées d'avance (3)	20 641		20 641	25 027
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 018 953		1 018 953	1 171 694
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 519 222	449 035	1 070 187	1 230 125
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	219 148	252 503
Report à nouveau	20 928	20 928
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	25 305	4 645
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	385 380	410 076
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	369	337
Emprunts et dettes financières diverses (3)	164 559	162 932
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 885	78 425
Dettes fiscales et sociales	221 159	274 992
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 519	43 783
Produits constatés d'avance	237 315	259 580
TOTAL DETTES	684 806	820 049
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 070 187	1 230 125
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	684 806	820 049
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	369	337
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 071 186	100,00	1 048 866	100,00	22 320	2,13
Production stockée	-40 062	-3,74	64 211	6,12	-104 273	-162,39
Subventions d'exploitation						
Autres produits	18 318	1,71	42 662	4,07	-24 344	-57,06
Total	1 049 442	97,97	1 155 739	110,19	-106 297	-9,20
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)					166	
Achats de m.p & aut.approv.	166	0,02				
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	265 102	24,75	325 397	31,02	-60 295	-18,53
Total	265 268	24,76	325 397	31,02	-60 129	-18,48
MARGE SUR M/SES & MAT	784 175	73,21	830 342	79,17	-46 167	-5,56
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 952	0,65	10 547	1,01	-3 595	-34,09
Salaires et Traitements	521 883	48,72	563 559	53,73	-41 676	-7,40
Charges sociales	213 695	19,95	234 358	22,34	-20 663	-8,82
Amortissements et provisions	13 939	1,30	9 952	0,95	3 987	40,06
Autres charges	66	0,01	3 760	0,36	-3 693	-98,24
Total	756 535	70,63	822 176	78,39	-65 641	-7,98
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 640	2,58	8 166	0,78	19 474	238,47
Produits financiers						
Charges financières	3 337	0,31	3 521	0,34	-184	-5,23
Résultat financier	-3 337	-0,31	-3 521	-0,34	184	-5,23
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	24 302	2,27	4 645	0,44	19 658	423,22
Produits exceptionnels	1 083	0,10			1 083	
Charges exceptionnelles	81	0,01			81	
Résultat exceptionnel	1 002	0,09			1 002	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	25 305	2,36	4 645	0,44	20 660	444,79

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3D DESIGN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 1 070 187 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 25 305 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 828			43 828
Immobilisations incorporelles	43 828			43 828
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	328 184			328 184
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 432			1 432
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	585		361	224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 171	6 823		108 994
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	449 682	6 823	361	456 144
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	297			297
Immobilisations financières	297			297
ACTIF IMMOBILISE	493 807	6 823	361	500 269

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 823		6 823
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 823		6 823
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		361		361
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		361		361

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 828			43 828
Immobilisations incorporelles	43 828			43 828
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	278 291	6 489		284 781
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 432			1 432
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	499	5	280	224
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	94 015	7 445		101 460
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	391 547	13 939	280	405 207
ACTIF IMMOBILISE	435 376	13 939	280	449 035

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 740 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	297		297
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	690 303	690 303	
Autres	29 657	29 657	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 641	20 641	
Total	740 897	740 600	297
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	582 283
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 698
Total	583 981

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 108 000,04 euros décomposé en 3 024 titres d'une valeur nominale de 35,71 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 360	35,71
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	336	35,71
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 024	35,71

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 684 806 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	369	369		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 885	47 885		
Dettes fiscales et sociales	221 159	221 159		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	178 078	178 078		
Produits constatés d'avance	237 315	237 315		
Total	684 806	684 806		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 921
INTERETS COURUS A PAYER	369
INTERETS DES C/C A VERSER	1 885
DETTES PROV. POUR CONGES PAYES	35 035
PROV. CHARGES SOCIALES CP	14 119
ORG. SOCIAUX CHARGES A PAYER	4 480
AUTRES CHARGES A PAYER	257
Taxe d'apprentissage CAP	3 481
Formation continue CAP	3 072
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	10 125
Total	82 743

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	20 641		
Total	20 641		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA	237 315		
Total	237 315		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	1 042 091		1 042 091
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	29 095		29 095
TOTAL	1 071 186		1 071 186

Autres informations

3D DESIGN

SAS au capital de 108 000 €

**25 Avenue L. Jouhaux
92160 ANTONY**

R.C.S. NANTERRE B 381.658.236.

EXERCICE 2020

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31.12.2020**

Cabinet BOREL & ASSOCIES

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes
17 Rue L. Guérin – Immeuble Odin - 69626 VILLEURBANNE CEDEX
Tél. 04.72.69.48.48 - Fax. 04.72.44.05.62
E-mail : cabinetborel@boreletassocies.com

A l'Assemblée générale de la société 3D DESIGN,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 25 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelles de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

- Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 25 des Statuts, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L.227-10 du Code de Commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

→ Convention de prestations de services (Etudes) avec la société ACCESS BATIMENT

- Personnes concernées : Mr. Bernard JARRY, Mme Marie-Thérèse GUINVARCH,
Mme Nicole GUINOT, actionnaires à plus de 5 %
- Nature et Objet :
Au cours de l'exercice 2020, la société 3D DESIGN a facturé des prestations de services (études) à la société ACCESS BATIMENT.
- Modalités :
Le montant des honoraires facturés par votre société s'élève à 1 590.78 € HT au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

- Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

.../...

a) Convention de prestations de services (études) avec la société ADAPTABANK INGENIERIE

- Personnes concernées : Mr. Bernard JARRY)
Mme Marie-Thérèse GUINVARCH) actionnaires à plus de 5%
Mme Nicole GUINOT)
- Nature et objet :
Au cours de l'exercice 2020, la société 3D DESIGN a facturé des prestations de services (études) à la société ADAPTABANK INGENIERIE.
- Modalités :
Le montant des honoraires facturés par la société 3D DESIGN s'élève à 461 714.85 € HT au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

b) Facturation de mise à disposition de locaux et de prestations à la société ADAPTABANK INGENIERIE

- Personnes concernées : Mr. Bernard JARRY)
Mme Marie-Thérèse GUINVARCH) actionnaires à plus de 5%
Mme Nicole GUINOT)
- Nature et objet :
Au cours de l'exercice 2020, la société 3D DESIGN a facturé un certain nombre de prestations à la société ADAPTABANK INGENIERIE.
- Modalités :
Les prestations facturées sont les suivantes :
 - mise à disposition de locaux sis 25 Avenue Léon Jouhaux à Antony
 - mise à disposition de personnel administratif, d'un copieur et d'un standard téléphoniqueLa facturation émise s'est élevée à 15 000 € HT.

c) Loyers facturés par Mr. et Mme JARRY

- Personnes concernées : Mr. et Mme JARRY, actionnaires à plus de 5 %
- Nature et Objet :
Mr. et Mme JARRY mettent à disposition de la SAS 3D DESIGN des locaux à usage de bureaux, ainsi que des garages, 25 Avenue Léon Jouhaux à Antony (92160).
- Modalités :
Le montant inscrit à ce titre dans les charges d'exploitation de la société s'élève à 47 057.64 € HT.

.../...

d) Avances en compte courant de Mr. Bernard JARRY

- Associé concerné détenant plus de 5 % du capital social : Mr. Bernard JARRY
- Nature et Objet :
Mr. JARRY laisse à la disposition de la société des sommes rémunérées au taux maximum fiscalement admis.
- Modalités :
Au 31 Décembre 2020, cette avance en compte courant s'élève à 43 702.96 € et a donné lieu à une rémunération de 513.87 € au taux annuel de 1.18%.

e) Avance consentie par ADAPTABANK INGENIERIE

- Associé concerné : SAS ADAPTABANK INGENIERIE, actionnaire à plus de 5 %
- Nature et Objet :
La société ADAPTABANK INGENIERIE laisse à disposition de votre société des sommes sous forme d'un compte courant rémunéré au taux maximum fiscalement admis.
- Modalités :
Au 31 Décembre 2020, cette avance en compte courant s'élève à 93 503.88 € et a donné lieu à une rémunération de 1 096.52 € au taux annuel de 1.18%.

f) Rémunération du compte courant de Mme Nicole GUINOT

- Associée concernée détenant plus de 5 % du capital social : Mme Nicole GUINOT
- Nature et Objet :
Mme Nicole GUINOT laisse à la disposition de la société des sommes rémunérées au taux maximum fiscalement admis.
- Modalités :
Au 31 Décembre 2020, cette avance en compte courant s'élève à 22 116.34 € et a donné lieu à une rémunération de 260.04 € au taux annuel de 1.18 %.

g) Contrat de travail de la présidence

- Personne concernée : Mr. Tony DA SILVA, Président
- Nature et objet :
Le Président de votre société continue à bénéficier des effets de son contrat de travail pour ses fonctions techniques salariées.
- Modalités :
Le montant brut alloué par la société à Mr. Tony DA SILVA, au titre de son contrat de travail, s'est élevée en 2020 à 114 593 €, incluant un avantage en nature de 5 677.80 € pour mise à disposition d'un véhicule.

.../...

h) Facturation de mise à disposition de locaux et de matériel informatique à la société CONSTRUCTAL

- Personnes concernées : Mr. Bernard JARRY, Mme Marie-Thérèse GUINVARCH, Mme Nicole GUINOT, Mr. Stéphane MOREL
- Nature et objet :
Au cours de l'exercice 2020, la société 3D DESIGN a facturé un certain nombre de prestations à la société CONSTRUCTAL.
- Modalités :
Les prestations facturées sont les suivantes :
 - mise à disposition de locaux sis 25 Avenue Léon Jouhaux à Antony
 - mise à disposition de matériel informatiqueLa facturation émise s'est élevée à 9 000 € HT.

i) Convention de prestations de services (études) avec la société CONSTRUCTAL

- Personnes concernées : Mr. Bernard JARRY, Mme Marie-Thérèse GUINVARCH, Mme Nicole GUINOT, Mr. Stéphane MOREL
- Nature et objet :
Au cours de l'exercice 2020, la société 3D DESIGN a facturé des prestations de service (études) à la société CONSTRUCTAL.
- Modalités :
Le montant des honoraires facturés par la société 3D DESIGN s'élève à 135 171.88 € HT au cours de l'exercice 2020.

Fait à Villeurbanne, le 17 Juin 2021

Le Cabinet BOREL et ASSOCIES


Olivier DURAND